

Nom/prénom de l'élève:	
Nom mère/père:	
Classe:	
Date:	Signature:

de CP au CM2

ACTIVITE		L	M	X	J	V	Prix Trim.	Observations
Gymnastique Rythmique	CP – CE1	<input type="checkbox"/>	13h20 à 14h30	13h20 à 14h30			142 €	Classe ouverte en décembre (nous enverrons des informations). Inclut la tenue du spectacle de fin d'année.
	CE2 – CM1 – CM2	<input type="checkbox"/>	12h10 à 13h20			12h10 à 13h20		
- Susana Dalmau – technicienne sportive, gymnaste et entraîneuse au Club Esportiu Rítmica Torredembarra								
Basket	Pre benjamin CP-CE1	<input type="checkbox"/>	13h20 à 14h30			13h20 à 14h30	152 €	
	Benjamin CE2 – CM1	<input type="checkbox"/>	12h10 à 13h20			12h10 à 13h20		
	Alevin CM2 – 6ème				13h20 à 14h30	13h20 à 14h30		
Natàlia Ruberte – technicienne d'activités physiques et sportives et entraîneuse de basket								
Arts Plastiques	CP – CE1	<input type="checkbox"/>				12h15 à 13h15	90 €	
	CE2 – CM1 – CM2	<input type="checkbox"/>				12h15 à 13h15		
Ainara García – Artiste, diplômée des beaux-arts								
Street Dance	CM1 – CM2	<input type="checkbox"/>			12h15 à 13h15		90 €	
Adrià Hernández - Professeur de l'école Artis-Fraga								
Théâtre	CP – CE1 – CE2 – CM1 – CM2	<input type="checkbox"/>	12h15 à 13h15				90 €	
Ainara García – Artiste, diplômée des beaux-arts								

ACTIVITE		L	M	X	J	V	Prix Trim.	Observations
Robotique	CE2 – CM1	<input type="checkbox"/>				12h15 à 13h15	105,50 €	
	CM2	<input type="checkbox"/>			13h30 à 14h30			
Dynamind								
Échecs	CP – CE1	<input type="checkbox"/>		13h20 à 14h20			90 €	Activité réalisée du septembre à mai
	CE2 – CM1 – CM2	<input type="checkbox"/>		12h15 à 13h15				
Adrià Pié - joueur licencié et président du Club d'Echecs de Reus								

- Pour constituer un groupe, il est indispensable d'avoir un minimum de 8 élèves
- Les activités impliquent une assistance régulière de la part des élèves, ainsi que le respect du règlement de l'école.
- Le paiement des activités périscolaires sera trimestriel et l'arrêt d'un élève à une activité ne donnera pas le droit au remboursement du versement trimestriel.